



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/04/2017

Reçu en préfecture le 05/04/2017

Affiché le

SLOW

ID : 081-218102572-20170327-2017DEL36-DE

Date de la convocation
21.03.2017

L'an deux mille dix sept et le vingt sept mars à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

Présents : Mr RAYNAUD, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mmes VILLENEUVE, TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, BENTATA-RAUCOULES, Mrs GRIMAL, DE GUALY, Mme GONZALES, Mrs GALINIE, PEYRONIE.

N° 17/36

Absents : Mr LE ROCH procuration à Mr GRIALOU
Mr SOULA procuration à Mr LEFERT
Mme PESA procuration à Mr GUIRAUD
Mmes ANGLES procuration à Mr FABRE
Mrs KOWALCZYK procuration à Mr DE GUALY
Mme THUEL procuration à Mr GALINIE
Mme PELLEGRINI procuration à Mr PEYRONIE
Mr BARDY.

Secrétaire : Mr MARTY.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Monsieur le Maire*

REDEVANCE
ANTENNE RELAIS

Vu l'accord passé avec l'association Diocésaine d'Albi pour une répartition de la redevance perçue pour l'exploitation de l'antenne relais installée sur le clocher de l'église, à parts égales entre la commune et l'affectataire.

Vu le courrier de l'association Diocésaine d'Albi en date du 30 janvier dernier confirmant cet accord,

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

ACTE l'accord avec l'association Diocésaine d'Albi, pour une répartition de la redevance perçue pour l'exploitation de l'antenne relais installée sur le clocher de l'église, à parts égales entre la commune et l'affectataire.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir pour cette affaire.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 4 avril 2017
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Départemental

